



DEVELOPPEMENT DU TOURISME DE CROISIERE ET DU LITTORAL

d'Interventi

ZONES COTIERES (ensemble du territoire)

on

Le développement du tourisme balnéaire constitue une priorité majeure du nouveau Plan Économique et Social du Sénégal. La valorisation des côtes a été définie comme l'un des piliers essentiels de la redynamisation de la filière balnéaire.

Description du Projet Par ailleurs, l'intégration africaine est l'un des principes phares du projet de transformation systémique du Sénégal. L'exploitation effective des ressources pétrolières et gazières exige également la construction d'une offre balnéaire touristique plus attractive et compétitive, s'appuyant sur des initiatives à forte valeur ajoutée.

La migration des activités du Port de Dakar vers le Port de Ndayane ouvre de nouvelles perspectives, notamment avec le marché des croisières, qui est en pleine expansion en Afrique. Ces évolutions représentent une opportunité stratégique de développer un tourisme sud-sud, favorisant les échanges et la coopération entre les pays de la région.

- Impact attendu
- Accroissement des croisières sur la Destination Sénégal
- Des retombées économiques pour les acteurs touristiques
- La conception de circuits de croisière «Heritage» en provenance des Etats-Unis et des Caraïbes
- Le développement et la promotion du Tourisme de croisière au Sénégal;

Porteur du Projet

Entité Ministère du tourisme et de l'artisanat

Contact N/A

ASPT

Partenaire(s
) du Projet

Ministère du tourisme et de

l'artisanat

Partenaires Techniques et

Financiers

Financement

Montant du projet	FCFA A détermine	USD A déterminer		
Durée du projet	2025 - 2029			
Type de Financement	√ Privé	√ Public	PPP	

Poshorská Privé Public PP

Etat d'avancement

Actions entamées

N/A

Documents diamonibles



Contactez projetsénégal2050@apix.sn pour plus d'informations